

Rythmes scolaires : la pétaudière !



La situation dans les Yvelines ne diffère pas du reste de la France. Elus, enseignants et parents d'élèves ne veulent pas de cette réforme « mal ficelée » selon eux.

Rythmes scolaires :

Versailles n'a pas dérogé à la règle. Jeudi, deux manifestations contre la réforme des rythmes scolaires ont ponctué la journée. Plus que la réforme de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation, c'est aussi la manière dont le dossier est géré par la mairie de Versailles que les syndicats, instituteurs et parents d'élèves remettent en cause.

«**A** QUELLE SAUCE va-t-on être mangé ?» C'est en substance la question qui était sur toutes les lèvres, jeudi matin, lors de la manifestation des agents communaux, au sujet de la réforme des rythmes scolaires. En cause : la perte d'acquis, des emplois du temps modifiés, du temps de travail en moins... Bref, les raisons sont nombreuses, selon que l'on soit animateur, agent d'entretien ou encore atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Pour Sébastien, animateur en centre de loisirs, la réforme aura un certain impact : «Notre temps de travail va être recalculé, explique-t-il. Nous travaillons actuellement 39 heures, nous risquons de passer à 35 heures, ce qui signifie que nous n'aurons plus de RTT. Si les associations assurent les activités péri-scolaires, cela fera moins

de travail pour nous. Mais tout cela, ce n'est que des suppositions, car nous ne savons pas vraiment ce qui va se passer à Versailles.»

Perte d'avantages ?

«La Ville veut nous enlever les avantages que nous avons actuellement, soulignent trois autres atsem. Actuellement, nous avons 65 jours de vacances par an. Cela pourrait baisser à 32. On parle aussi de nous faire récupérer nos heures en cas d'absence.»

Du côté des agents techniques, c'est aussi le scepticisme qui domine : «Nous ne savons pas encore comment nos horaires seront modifiés,

travaille de 7h à 15h, au lieu de 9h15 à 18h45. Nous passerions alors à 32h/semaine au lieu de 38, ce qui nous supprimera les RTT.»

«Dans cette réforme, rien n'est fait pour l'enfant, regrette Stéphane, animateur. Notre profession n'est pas non plus reconnue. Il n'y a aucun moyen financier, ni humain.» «Nous demandons que les congés annuels, acquis, soient conservés, souligne Lionel Borgeaud, président du syndicat autonome FA-FPT (Fédération autonome de la fonction publique territoriale). Mais aussi qu'il y ait un respect dans la communication. Car nous ne savons pas grand-chose des projets de la mairie.»

Face aux manifestants, le maire (DVD), François de Mazières, est sorti de la mairie pour discuter quelques minutes avec les syndicats. «Je trouve que l'on devrait laisser la liberté aux communes d'appliquer ou non la réforme. Je sais qu'à Versailles, la majorité n'en veut pas.



◆ *Jeudi matin, François de Mazières est sorti quelques minutes discuter avec les manifestants.*

Mais s'il faut la faire, nous la ferons ensemble. Nous avons plusieurs hypothèses, nous attendons les retours des communes qui l'ont déjà mise en place.»

Une délégation de syndicats devait ensuite être reçue en mairie. Mais problème : FO (Force ouvrière), n'étant pas représentée au CTP (Comité technique paritaire), la Ville

n'a pas souhaité qu'elle participe à cette entrevue. Solidairement, les trois autres syndicats (FA-FPT, CGT et CFTC) ont renoncé à être reçus...

Florie Cedolin

Les syndicats en grève

souligne l'une d'entre elles, membre de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). Mais il a été notamment proposé que l'on

la colère gronde

LOCAUX INADAPTÉS, agitation des enfants, remise en cause des activités, difficultés à effectuer le programme... Les instituteurs sont sceptiques face à cette réforme. Si tous s'accordent pour dire qu'il en faut une, ce n'est pas de celle-là qu'ils veulent ! «Le temps de présence de l'enfant sera le même, souligne Laure Mendonça, enseignante et membre du syndicat

seront aussi réduites, ce qui peut par exemple remettre en cause les créneaux piscine. Nous avons aussi peur que les locaux et les classes des éco-

soient dégradées.» «Cette réforme se fait au détriment de l'éducation des enfants», renchérit Jacques Magnan, président de la CFTC (Confédération

française des travailleurs chrétiens) de Versailles. «Elle va provoquer des inégalités entre les élèves face à l'éducation, souligne Hélène, di-

Parents et instituteurs mobilisés

rectrice d'école. A Versailles, l'allongement de la pause méridienne a été évoqué, ce qui

les soient réquisitionnés et, en conséquence, que les conditions de travail des instituteurs

rectrice d'école. A Versailles, l'allongement de la pause méridienne a été évoqué, ce qui

■ «Cette réforme, c'est un million»

A MOINS D'UN mois du rendu de la copie, il semble que la mairie de Versailles n'ait pas fait ses devoirs... Ou plus exactement, ait dû revoir sa copie. Si l'on ne sait pas encore ce que compte faire la mairie pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, de nombreuses pistes ont été évoquées.

Tout d'abord, la demi-journée supplémentaire devrait être mise en place le mercredi matin. Au départ, il semble que l'idée de la Ville était de terminer les cours à 15h45 au lieu de 16h30, récupérant ainsi 45 minutes par jour, soit 3h pour les remettre au mercredi matin. De 15h45 à 16h30, des activités auraient donc lieu. Ce projet semblait plutôt faire consensus. Mais voilà, le bât blesse sur le coût... Trop cher ! Retoqué donc. Ce que dément la mairie. Alors que faire ? Étendre la pause méridienne à trois heures ? Une piste un temps évoquée, aujourd'hui presque oubliée ! L'idée vers laquelle on s'achemine aujourd'hui semble être la suivante : quinze minutes en

moins le matin et le soir, soit un début des cours à 8h45 et une fin à 16h15 et quinze minutes supplémentaires sur la pause déjeuner. En revanche, pas d'activités...

Face à toutes ces interrogations, la Ville ne souhaite pour l'instant pas donner plus de précisions : «La position de la mairie est d'être opposée à cette réforme qui est récusée par la majorité des professeurs et des parents, explique-t-on à l'hôtel de ville. C'est l'intérêt de l'enfant et des familles qui prime. Nous exprimerons notre opposition à cette réforme qui représente un coût minimum de deux points d'impôts (1 million d'euros) et qui implique des dépenses de ménage, d'animation et de surveillance supplémentaires. Rien de définitif n'a donc été établi. Les pistes de travail restent toutes ouvertes dans l'attente des évolutions. Une motion sur ce sujet sera présentée à l'approbation du conseil municipal lors de sa prochaine séance.» Cette séance aura lieu jeudi 21 novembre...



◆ *Parents et enseignants se sont retrouvés devant la mairie, jeudi soir.*

très bien ! En plus, les parents sont plus détendus, on pouvait les rencontrer le samedi...

Pas de "garderie"

Du côté des parents, l'inquiétude prédomine aussi. «En juin, la décision avait été prise de mettre les activités de 15h30 à 16h15, prises en charge par la mairie, explique Stéphanie, mère de famille. Mais le maire a fait machine arrière car c'était trop coûteux. Après, nous nous sommes dirigés vers une pause méridienne de trois heures au lieu de deux. C'est sur ce temps que seraient proposées les activités.» Solution finalement repoussée. «Il ne faut pas que les activités se transforment en garderie, souligne une autre mère de famille. Bien sûr, je comprends aussi qu'en période électorale, le maire ne souhaite pas augmenter les impôts pour payer cette réforme. Mais si ce sont des activités de qualité qui sont proposées, je ne suis

pas contre payer. En revanche, si c'est de la garderie...»

Face à la masse de parents d'élèves et d'enseignants se pressant devant la mairie jeudi soir, l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires, Mireille Gras, a reçu une délégation. «Nous sommes d'accord sur un point, explique Stéphanie, la mère de famille. Nous sommes tous contre la réforme ! Les syndicats ont demandé à ce que le maire prenne plus officiellement position. Les syndicats ont aussi conseillé aux parents d'élèves de lancer une pétition, ce que nous allons faire. Enfin, il n'est pas certain que la Ville ait rendu sa copie le 11 décembre...» En cas de non-respect de cette règle, c'est Jean-Michel Coignard, le directeur des services départementaux de l'Education nationale, qui devrait trancher...

Rythmes scolaires :

A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, seule la ville de Trappes a mis en œuvre, non sans difficultés, la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013. Cinq des six communes restantes (Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, La Verrière, Voisins-le-

Bretonneux) se sont données une année supplémentaire pour mettre en place un projet concerté. Une seule, Elancourt, a décidé de s'élever contre cette réforme. Son maire annonce d'ores et déjà qu'il ne l'appliquera pas (lire Les Nouvelles, p. 11, éd. du 13/11/13).

Leurs seules obligations sont de revenir à la semaine de neuf demi-journées et de proposer des temps d'activités périscolaires (TAP) d'une durée de 3h hebdomadaires. L'application est laissée à l'appréciation des communes sur l'organisation de la semaine. Cela devrait

donner lieu à de grandes disparités tant sur les plannings que sur les activités qui seront proposées, tant aux enfants, qu'aux enseignants et donc, aux parents. Une grande tendance se dessine déjà cependant. Toutes ont fait le choix, a priori, du mercredi matin. Sans

doute pour préserver le sacrosaint week-end et arranger ainsi les parents, les hôteliers et les associations. Certaines sont plus avancées que d'autres mais toutes doivent rendre leur copie aux inspecteurs d'académie avant le 11 décembre. Un comité dé-

partemental de l'Education nationale les validera le 19 décembre. Elles auront ensuite jusqu'à la rentrée 2014 pour peaufiner les détails, à savoir le contenu des TAP et le projet éducatif territorial (PET), qui sera valable trois ans.

David Canova

Ils seront prêts pour la rentrée 2014

La Verrière a présenté sa copie

SAMEDI MATIN, durant une heure et demie, La Verrière a franchi une nouvelle étape dans la préparation de la réforme des rythmes scolaires. Parents, enseignants et personnels communaux ont pu découvrir le préprojet de la municipalité.

«Les grands principes sont la concertation (20 réunions depuis avril), le travail sur la pause méridienne et la qualité des temps d'activités périscolaires (TAP), a expliqué le maire Front de gauche, Alain Hajjaj. L'objectif est bien entendu le bien des enfants. Nous faisons une proposition. Comme dans toute négocia-

tion, cela ne conviendra pas forcément à tout le monde mais le but est de contenter le plus grand nombre. Rien n'est cependant figé. La concertation continue. Les choses peuvent encore évoluer, même si la proposition est validée par l'académie. Dès janvier, nous travaillerons notamment sur les contenus.»

Le grand principe de la gratuité a également été posé comme base préalable par la municipalité. On n'en attendait pas moins d'un maire Front de gauche. Certains parents se sont donc inquiétés du coût de la réforme (évalué à 100 euros par enfant à La



◆ Enseignants, parents et animateurs de la ville ont assisté à la réunion d'information.

Verrière) sur les charges de personnels de la mairie «car l'aide ne va qu'aux TAP», a lancé un père de famille. «Cela

aura un coût, c'est vrai, a reconnu le maire. Nous pouvons faire des choix budgétaires, profiter par ailleurs de ce que

nous avons sur la ville (associations, parc de la MGEN, etc.). Mais pour les impôts, je ne peux rien vous promettre

que je ne pourrais tenir.» Au sortir de la réunion, les parents ont une seule idée en tête. «Nous attendons de la qualité pour nos enfants, assurent Marlène, Karine et Gilles. C'est une première avancée aujourd'hui mais il reste encore pas mal de travail à faire. Le projet doit encore mûrir. Notamment sur cette heure "bâtarde" de 15h45 à 16h45 (qui pourrait contenir tous les dispositifs Réussite éducative, Coup de pouce, Clas, etc., ndr). Nous sommes prêts à faire des concessions si la qualité est au rendez-vous.»

David Canova

Le projet de la ville

En maternelle

- 7h30-8h30 : accueil du matin.
- 8h30-11h30 : classe (3h).
- 11h30-13h30 : pause méridienne et TAP (accueil possible des enfants non demi-pensionnaires dès 13h).
- 13h30-15h45 : classe.
- 15h45-16h45 : une heure dans l'école à définir.
- 16h45-18h30 : périscolaire.

En élémentaire

- 7h30-8h30 : accueil du matin.
- 8h30-11h30 : classe (3h).
- 11h30-13h15 : pause méridienne (1h45).
- 13h15-16h45 : classe (2h30), lundi et jeudi.
- 13h15-15h15 : classe (2h), mardi et jeudi. TAP : mardi et jeudi de 15h15 à 16h45.
- 15h45-16h45 : une heure dans l'école à définir (lundi et jeudi).
- 16h45-18h30 : périscolaire.

Voisins est dans les starting-blocks

DEPUIS le printemps 2013, Voisins-le-Bretonneux a entrepris une grande concertation. Il en ressort d'ores et déjà quelques éléments structurants pour la rentrée 2014. «Il nous reste clairement à définir la demi-journée supplémentaire, explique-t-on en mairie. Des questions subsistent aussi vis-à-vis des maternelles pour les TAP. La réflexion se poursuit avec l'ensemble des acteurs dans le cadre du comité technique.»

Au programme :

Les horaires du matin

- Maternelles et élémentaires, de 8h30 à 12h.

Les après-midis des maternelles

- Lundi et jeudi, de 14h à 16h30. Mardi et vendredi, de 14h à 15h.

Les après-midis des élémentaires

- Mardi et vendredi, de 14h à 16h30. Lundi et jeudi, de 14h à 15h.

Les TAP maternelles

- Mardi et vendredi, de 15h à 16h30.

Les TAP élémentaires

- Lundi et jeudi, de 14h à 16h30.

Les services des Clae

Accueil du matin : de 7h30 à 8h30. Accueil du soir : de 16h30 à 18h30.

La restauration scolaire

Elle se ferait de 12h à 14h.

Les TAP

Les intentions pédagogiques sont "le mieux vivre ensemble", l'environnement, les enjeux de l'écocitoyenneté, les sciences, les techniques de l'information et de la

communication, l'expression par le corps et la parole, les activités manuelles, le bien-être, la santé, le sport.

Le taux d'encadrement

La Ville veut rester sur un animateur pour 12 enfants de - de 6 ans (au lieu de 14 enfants), et d'un animateur pour 16 enfants de + de 6 ans (au lieu de 18 enfants).

• Tenez-vous informés sur www.voisins78.fr ou au 01 30 48 58 78.

où en sont vos communes ?

■ A Trappes, la contestation se poursuit

JEUDE MATIN, parents, enseignants et syndicats se sont retrouvés devant l'inspection académique (Guyancourt) pour manifester contre la réforme des rythmes scolaires. Parmi les quelque 150 manifestants, une grande majorité représentait "Trappes en colère". Depuis la mise en place de la réforme en septembre, parents et enseignants n'en démordent pas, ils demandent son report ou son annulation pure et simple. «C'est totalement insensé, expliquent deux enseignantes de primaire à Trappes. C'est mal pensé, sans réelle réflexion, sans concertation. Cela va à l'inverse même de l'esprit de la réforme car cela

se fait au détriment des enfants. Ils sont fatigués, changent en permanence d'intervenants et n'importe qui entre dans les écoles, comme cela, sans contrôle.» Du côté du syndicat enseignant Sniupp, Bertrand Mesure assure que la délégation «a vraiment été écoutée et entendue par le directeur d'académie (Dasen, Jean-Michel Coignard, ndlr). D'autant que j'ai souhaité que cette délégation ne soit pas formée que de syndicalistes pour qu'il se rende bien compte de ce que la "base" avait à dire. Je crois que le Dasen voit bien les inquiétudes».

Et d'ajouter : «Nous réunissons une nouvelle fois les

collègues de Trappes vendredi. Nous devons décider de la suite. Il faudrait que nous arrivions à rétablir un contact avec la municipalité qui est totalement rompu.»

A l'Unaape, principale association de parents d'élèves vent debout contre la réforme, n'entend pas relâcher la pression. Lundi soir, ils étaient présents au conseil municipal de Trappes. Vendredi, «nous occuperons l'école Clément (à côté du gymnase Mahier, ndlr) jusqu'au petit matin pour les plus courageux, assure Nicolas Hardy, son président. La mobilisation continue».

Pour sa part, dans la tempête, la municipalité n'entend pas



◆ Près de 150 enseignants et parents ont manifesté, jeudi, devant la direction académique à Guyancourt.

changer de cap. «Je fais le tour des directions d'école comme je l'avais promis, ex-

plique Jeanine Mary, la première adjointe en charge du scolaire. Les choses semblent

s'être régulées entre les enseignants et les animateurs. Cela rentre dans l'ordre petit à petit.» Et de préciser : «Nous lançons un questionnaire à destination de tous. Parallèlement, un groupe de travail spécifique sur les horaires se met en place. Bref, nous aurons bientôt entendu tout le

monde et les choses bougeront sûrement à ce moment-là.» D. C.

Ils réfléchissent encore

Montigny-le-Bretonneux
L'enquête à laquelle ont participé quelque 531 Ignymontains (sur le site internet de la mairie www.montigny78.fr) a permis de faire remonter un certain nombre de réflexions utiles les parents», explique-t-on en mairie, la Ville préfère prendre le temps de la concertation avant de rendre sa copie. «Nous travaillons avec les enseignants, les parents d'élèves et les animateurs. Si nous n'avons pas de doute sur la qualité des interventions, nous nous apercevons, en revanche, de la complexité de contenter tout le monde, notamment en terme de calendrier hebdomadaire. C'est très compliqué donc nous préférons prendre le temps de nous mettre tous d'accord», précise la mairie.

• Guyancourt
En janvier 2013, Guyancourt a fait le choix de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014. «Nous avons fait de nombreuses réunions (enseignants, parents d'élèves, agents communaux) au premier semestre 2013 pour fixer les principes essentiels de la mise en place de la réforme», explique la mairie socialiste. En mai-juin 2013, un questionnaire détaillé, «co-élaboré avec les fédérations et associations de parents d'élèves de la commune, a été adressé à toutes les familles. Nous avons reçu plus de 80% de réponses, qui ont permis à la Ville de définir un cadre général pour septembre 2014, précise-t-on en mairie. Premièrement, nous prévoyons le maintien des horaires qu'on

tiens d'entrée et de sortie pour l'école afin de conserver les repères des familles et des enfants. Deuxièmement, la pause méridienne serait allongée et l'encadrement périscolaire sur ce temps renforcé. Troisièmement, le choix de la demi-journée scolaire supplémentaire se porterait sur le mercredi.» La concertation se poursuit désormais «pour mobiliser au mieux les moyens de la commune afin de réussir ensemble le passage aux nouveaux rythmes scolaires en septembre prochain», conclut la mairie.

• Magny-les-Hameaux
La commune (PS) de Magny-les-Hameaux a également fait le choix de repousser la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Un questionnaire a été distribué aux parents (80% de

réponses) et différentes réunions ont eu lieu avec les parents d'élèves, les enseignants, les associations et les services depuis le début de l'année. «Un premier groupe de travail, représentant tout le monde, a été réuni le 21 septembre pour faire remonter les attentes de chacun, explique Christine Mercier, l'adjointe en charge du dossier. Les résultats sont en cours d'analyses. Des pistes de travail seront ainsi données lors de la prochaine réunion du groupe, le 30 novembre. Nous ferons alors une première proposition à l'académie avant l'échéance fixée au 11 décembre. Mais tout cela peut encore évoluer. C'est une co-élaboration. Rien n'est vraiment encore défini. Nous travaillerons sur les contenus lors de la réunion du 30 novembre.»

■ La ville d'Elancourt refuse d'appliquer la réforme

AL'INITIATIVE d'une pétition (déjà plus de 10 000 signatures) et du collectif des maires (plus d'une centaine) contre la réforme des rythmes scolaires, Jean-Michel Fourgous, l'élu UMP d'Elancourt estime que cette réforme est «mort-née. Il se dit de plus en plus que le président Hollande veut absolument sortir du problème. Jean-Marc Ayrault, le Premier ministre, devrait annoncer un nouveau délai à 2015. Quant à Vincent Peillon, le ministre de l'Education nationale, on le dit déjà dans le train pour Bruxelles (Il est tête de liste dans le Sud est pour les Européennes, ndlr). Alors, nous allons attendre le résultat

des municipales avant d'engager un travail qui risque bien d'être fait pour rien.» Et d'ajouter : «Je n'ai pas limité l'augmentation des impôts à 0,2% à Elancourt pour d'un seul coup augmenter de 5% pour une réforme qui n'est même pas efficace sur les résultats scolaires de nos enfants, bien au contraire. De plus, cette réforme est injuste et va créer des inégalités entre les communes "riches" et les communes "pauvres". Elles n'auront pas les mêmes moyens pour proposer des activités intéressantes aux enfants.»

D. C.